



SSIAP 2

● Présentation de la formation

Notre formation SSIAP 2 vous donne l'accès au poste de chef d'équipe en sécurité incendie et assistance à personne. Cette fonction consiste à gérer jusque 3 équipiers SSIAP 1 sur un site ERP ou IGH. Vous serez apte à manager votre équipe pendant vos vacances mais aussi à les diriger à travers les interventions et missions diverses liées à la sécurité incendie.

● Objectifs de la formation

Permettre aux stagiaires d'acquérir les connaissances théoriques et pratiques nécessaires en sécurité incendie, à la prévention dans les ERP ou IGH et à l'entretien des matériels et moyens de secours afin d'être capable de :

- Diriger une équipe d'agents de sécurité incendie.
- Appliquer les règlements de sécurité incendie.
- Diriger le poste de sécurité lors des sinistres.
- Porter assistance aux personnes.
- Assurer la formation du personnel.

Préparer le stagiaire au passage et à l'obtention du diplôme SSIAP2 délivré par le Service Départemental d'Incendie et de Secours.

INFO' PRATIQUES



PRÉREQUIS ET PUBLIC CONCERNÉ

L'ensemble de votre personnel titulaires du diplôme SSIAP 1



DURÉE

5 jours, soit 35 heures



LIEU ET DATE

Dans vos locaux
Dans nos locaux
Dates sur demande



DÉLAIS D'ACCÈS

Prise en charge sous 24 h
Accès à la formation soumis à un délai de 15 jours



MODALITÉS

Disponible sous format présentiel



TARIF

Sur demande
Intra-entreprise : à partir de 2 000 € / Groupe
Inter-entreprises : à partir de 800 € / Personne

Devis sous 24 h



LES PLUS DE LA FORMATION

Intervention dans toute la France
Métropolitaine.

Formation établie en fonction des
spécificités de vos métiers.

Modulable en fonction de vos
demandes.

Conforme aux exigences de l'INRS.

Partenaire de votre région,
favoriser le local (RSE).

Un livret stagiaire pour chacun
de vos collaborateurs.

● Ressources pédagogiques

- Apports théoriques et pratiques.
- Echanges sur les bonnes pratiques.
- Support de cours formation évacuation incendie guide file et serre file..
- Etude de cas. Exercices pratiques.
- Support de cours. Livrets stagiaires. Evaluations.
- Tableau interactif, ordinateur, rétroprojecteur.
- Power point, médias d'interprétation.

● Modalités d'évaluation

- Cas concrets et entretien avec le formateur.
- Questionnaires de positionnement/ intermédiaire/ fin de formation.

● Validation de la formation

- Attestation de fin de formation
- Inscription de la formation sur le registre de sécurité de l'entreprise



RENOUVELLEMENT

Nous préconisons une mise à jour de
votre formation SSIAP 2
tous les 3 ans.



Rôle et mission du chef d'équipe :

- Gestion de l'équipe de sécurité.
- Management de l'équipe de sécurité.
- Organisation d'une séance de formation.
- Gestion des conflits.
- Evaluation de l'équipe.
- Information de la hiérarchie.
- Application des consignes de sécurité.
- Gestion des incidents techniques.
- Délivrance du permis de feu.

Manipulation des systèmes de sécurité incendie :

- Système de détection incendie.
- Système de mise en sécurité.
- Installations fixes d'extinction automatique.

Hygiène et sécurité en matière de sécurité incendies :

- Règlementation du Code du travail.
- Commissions de sécurité et commission d'accessibilité.

Chef du poste central de sécurité en situation de crise :

- Gestion du poste central de sécurité.
- Conseil technique aux services de secours.

● Accessibilité

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap : un référent handicap étudiera les adaptations pouvant être mises en place pour vous permettre de suivre la formation.

● Références réglementaires

SSIAP : Arrêté du 2 mai 2005.

ERP et IGH : Arrêté du 25 juin 1980, Arrêté du 30 décembre 2011.

● COVID-19

Pour la sécurité de tous, nous suivons scrupuleusement le protocole mis en place par le ministère du travail, ainsi que le guide des pratiques sanitaires du secteur de la formation professionnelle dans le contexte de pandémie du COVID-19.

Nous vous fournissons donc un process spécifique, et vous garantissons une sécurité optimale de vos stagiaires durant la formation.

NOUS CONTACTER



03.20.910.306



formation@acxconseil.fr



www.acxconseil.fr

Mis à jour le
1er février
2024

Organisme de formation certifié QUALIOPi et OPQF, référencé par la DREETS, l'INRS et la CARSAT.